

À une séance ordinaire du CONSEIL D'ADMINISTRATION du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy dûment convoquée et tenue à distance pour tous les membres, ce quinzième jour du mois de septembre deux mille vingt-et-un, formant quorum sous la présidence de monsieur Denis Boudreault à 18 h 30, à laquelle sont présents :

LES ADMINISTRATEURS

Sophie Bourassa-Rheault	Représentante des enseignants
Francis Dostaler	Représentant du personnel d'encadrement
Annie Dubois	Représentante des directions d'établissement
Elisabeth Paquin	Représentante des professionnels
Kim St-Jacques	Représentante du personnel de soutien
David Lafrance	Représentant des parents – District 1
Denis Boudreault	Représentant des parents – District 3
Julie Saulnier	Représentante des parents – District 4
Jean-Michel Hamelin	Représentant des parents – District 5
Myriam Beauchamp	Représentante de la communauté
Louis Brunelle	Représentant de la communauté
Luc Massicotte	Représentant de la communauté
Franco Tomas	Représentant de la communauté

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Luc Galvani

REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL D'ENCADREMENT - OBSERVATRICE

Rosemarie Boucher

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

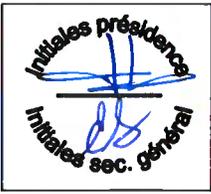
Élyse Giacomo

SONT ÉGALEMENT INVITÉS

Ginette Masse	Directrice générale adjointe
Laurent Cabana	Directeur général adjoint
Stéphane Ayotte	Directeur du Service des ressources matérielles et des technologies de l'information
Patricia Hinse	Directrice du Service des ressources financières
Martin Samson	Directeur du Service des ressources humaines
Sophie Houle	Directrice des Services éducatifs

ABSENCES MOTIVÉES

Hugo-Pierre Bellemare	Représentant des parents – District 2
Pierre Soucy	Représentant de la communauté



CONSTATATION DU QUORUM

Madame Élyse Giacomo, secrétaire générale, constate le quorum.

Monsieur Denis Boudreault, président, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et à l'assistance.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

06-CA/21-09-15

IL EST PROPOSÉ PAR ELISABETH PAQUIN, ADMINISTRATRICE,

d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS POUR LA RENCONTRE

Aucune.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucun public.

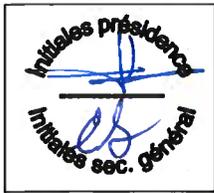
4.1.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 AOÛT 2021

07-CA/21-09-15

IL EST PROPOSÉ PAR ANNIE DUBOIS, ADMINISTRATRICE,

de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 août 2021 et de l'adopter tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



4.2.1. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La documentation a été déposée.

4.2.2. DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS

- Comité de gouvernance et d'éthique : le procès-verbal de la rencontre du 20 août 2021 a été déposé.

5. DOSSIERS RETIRÉS DE L'AGENDA DE CONSENTEMENT

Aucun.

6. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Rencontre avec la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ) le 2 septembre dernier. 45 personnes présentes. Échanges sur un thème. Le tableau synthèse sera transmis aux administrateurs lorsque reçu.

7. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

7.1. ÉTATS DES DOSSIERS CLÉS

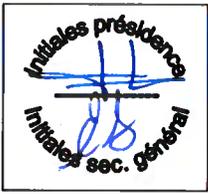
Ajout de deux sujets.

- Feu à Marie-Leneuf :

Incendie le 9 septembre 2021. Nous avons confirmé aujourd'hui que ce sera fermé toute la semaine. Retour prévu lundi prochain si le nettoyage se déroule comme prévu.

- Ajouts d'espace :

Nos demandes d'ajouts pour le primaire et le secondaire avaient toutes été refusées. M. Stéphane Ayotte est entré en contact avec le ministère de l'Éducation pour comprendre ces refus. Pour les demandes de nos écoles primaires, il y avait tout simplement un trop grand volume de demandes au Québec. Aucun enjeu sur la qualité des dossiers. Pour le secondaire, le fait que nous n'ayons qu'un seul territoire a nui au cheminement de nos demandes, malgré le fait que nos dossiers étaient tout aussi bien montés que pour le primaire. Des travaux seront faits afin de redécouper notre territoire en trois parties, ce qui facilitera le traitement de nos demandes d'ajouts d'espace.



- Situation Covid – Nombre de cas et taux de vaccination des élèves et du personnel :
 - 0 ou 1 cas par jour environ.
 - 1 classe fermée aujourd'hui.
 - Environ trente élèves testés positifs à ce jour depuis de début de l'année.
 - 1 membre du personnel isolé en date de ce jour.
 - Taux de vaccination déposé dans la documentation.
 - Test rapide : nous serons dans les 10 prochaines régions. On attend le matériel et les directives.

- PEVR – Bilan du plan d'action :

Ce dossier sera traité ce soir.

- Rentrée scolaire :
 - Statistiques au primaire et secondaire transmises aux administrateurs.
 - Données à venir en formation professionnelle mais on confirme une recrudescence des inscriptions.
 - Ressources humaines : enjeu avec les listes de suppléances comme partout dans la province.

- Conférence de presse du ministre du Travail, M. Jean Boulet, et de la ministre Sonia LeBel pour le projet « COUD » en soudage-montage au CFP Qualitech :
 - Les projets « COUD » sont en partenariat avec les entreprises du secteur.
 - 40 % des compétences sont acquises dans le milieu de travail.
 - Les élèves sont rémunérés tout au long de leur formation.

- Conférence de presse du ministre de l'Éducation, M. Jean-François Roberge, et du ministre de l'Agriculture, M. André Lamontagne, pour le projet AgrÉcoles :
 - 9 écoles au Québec vont bénéficier de notre expertise en la matière et se joindre au projet AgrÉcoles.

- Dossier CSAD : rencontre avec les responsables de la Ville :
 - La rencontre a eu lieu avec la Ville de Trois-Rivières et nous sommes en attente d'un retour du secteur des infrastructures. Démarches avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation à suivre.
 - D'autres représentations dans ce dossier se feront avec le nouveau conseil municipal.

- Rencontres bureau de direction de la FCSSQ :
 - Travail sur la planification stratégique.
 - Assemblée générale le 4 novembre prochain.



7.2. REDDITION DE COMPTES

- Page 2 : on devrait lire le 20 août au lieu du 5 août.
- Beaucoup d'éléments avec l'entretien ménager puisque des dépenses supplémentaires furent nécessaires en lien avec les mesures Covid.

8.1. INTENTION DE MODIFICATION AUX ACTES D'ÉTABLISSEMENT DE L'ACADÉMIE LES ESTACADES ET DU COLLÈGE DE L'HORIZON

Nous avons reçu, en juin 2021, une résolution du conseil d'établissement de l'Académie les Estacades et du Collège de l'Horizon demandant une modification à leur acte d'établissement afin de fusionner dès l'année scolaire 2022-2023.

Cette demande est motivée par des enjeux différents au niveau de l'espace et de la clientèle selon les données du dossier « Places-Élèves ». Entre autres, le Collège de l'Horizon est en décroissance alors que l'Académie les Estacades accueille un nombre d'élèves supérieur à sa capacité.

Si le conseil d'administration donne suite positivement à la demande de ces établissements, il y aura un processus bien établi d'information et de consultation tel que prescrit par la Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école.

Un administrateur demande quels parents sont ciblés. La secrétaire générale précise qu'il s'agit essentiellement des parents dont les enfants feront leur entrée au secondaire. Nous serons aussi en mesure de les cibler suite aux portes ouvertes.

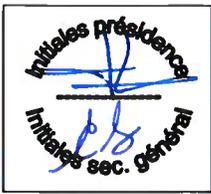
Documents déposés :

- Présentation de dossier
- Résolutions des conseils d'établissement du Collège de l'Horizon et de l'Académie les Estacades
- Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école
- Résolution

08-CA/21-09-15

CONSIDÉRANT l'article 212 de la Loi sur l'instruction publique relatif à l'obligation pour un centre de services scolaire d'adopter une politique de maintien et de fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école;

CONSIDÉRANT l'article 217 de la Loi sur l'instruction publique mentionnant que le centre de services scolaire consulte les conseils d'établissement et les comités du centre de services scolaire sur les sujets sur lesquels ils doivent être consultés et procède aux consultations publiques prévues par la présente loi;



CONSIDÉRANT la Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école;

CONSIDÉRANT la recommandation du conseil d'établissement de l'Académie les Estacades portant le numéro 51-CE/21-06-09;

CONSIDÉRANT la recommandation du conseil d'établissement du Collège de l'Horizon portant le numéro 651-CÉ-160621;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCIS DOSTALER, ADMINISTRATEUR,

qu'il y ait publication d'un avis d'intention de modifier les actes d'établissement de l'Académie les Estacades et du Collège de l'Horizon à compter de l'année scolaire 2022-2023 afin de fusionner les deux établissements et y répartir les cycles d'enseignement de la façon suivante :

- Présecondaire et 1^{re} année du 1^{er} cycle du secondaire dans la bâtisse actuellement identifiée comme étant le Collège de l'Horizon;
- 2^e année du 1^{er} cycle et 2^e cycle du secondaire dans la bâtisse actuellement identifiée comme étant l'Académie les Estacades;

que la secrétaire générale soit mandatée pour faire publier l'avis public d'intention requis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2. ADOPTION DU CALENDRIER DE CONSULTATION PUBLIQUE CONCERNANT LA MODIFICATION AUX ACTES D'ÉTABLISSEMENT DE L'ACADÉMIE LES ESTACADES ET DU COLLÈGE DE L'HORIZON

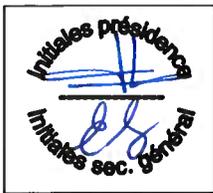
Documents déposés :

- Présentation de dossier
- Calendrier détaillé de travail et de consultation
- Résolution

09-CA/21-09-15

CONSIDÉRANT l'article 212 de la Loi sur l'instruction publique relatif à l'obligation pour un centre de services scolaire d'adopter une politique de maintien et de fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école;

CONSIDÉRANT l'article 217 de la Loi sur l'instruction publique mentionnant que le centre de services scolaire consulte les conseils d'établissement et les comités du centre de services scolaire sur les sujets sur lesquels ils doivent être consultés et procède aux consultations publiques prévues par la présente loi;



CONSIDÉRANT la Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école;

CONSIDÉRANT la recommandation du conseil d'établissement de l'Académie les Estacades portant le numéro 51-CE/21-06-09;

CONSIDÉRANT la recommandation du conseil d'établissement du Collège de l'Horizon portant le numéro 651-CÉ-160621;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil;

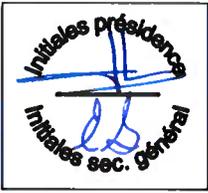
IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-MICHEL HAMELIN, ADMINISTRATEUR,

que le calendrier de consultation publique suivant soit adopté en lien avec l'intention de modifier les actes d'établissement de l'Académie les Estacades et du Collège de l'Horizon :

Date	Actions
17 septembre 2021 * (au plus tard le 1 ^{er} avril 2022 selon politique)	Avis public sur le projet, le calendrier de consultation publique et les disponibilités de l'information relative au projet
12 octobre 2021, 19 h	Séance publique d'information par visioconférence
13 au 20 octobre 2021 8 h à 16 h	Période de consultation des documents relatifs au projet soumis à la consultation publique. Transmission par courriel ou remise en mains propres.
21 octobre 2021	Date limite (pour les personnes ou organismes) pour signifier au Centre de services scolaire une demande d'être entendu lors de l'assemblée publique de consultation du 11 novembre 2021 et transmettre un document de présentation
22 octobre 2021	Confirmation par le Centre de services scolaire des personnes et organismes qui seront entendus à l'assemblée publique de consultation du 11 novembre 2021
11 novembre 2021, 19 h	Assemblée publique de consultation par visioconférence
24 novembre ou 15 décembre 2021 (date à déterminer)	Décision par le CA
15 juin 2022	Adoption par le CA du Plan triennal de destination et de répartition des immeubles 2022-2025 et des actes d'établissement

que la secrétaire générale soit mandatée pour faire publier le calendrier de consultation publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



8.3. DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC POUR LA DÉMOLITION DU BÂTIMENT SITUÉ AU 6061 / 6067, CHEMIN WALTER-DUPONT

À l'étape de planification de la demande de remplacement et d'agrandissement de l'école Marguerite-Bourgeois, la Ville de Trois-Rivières a accepté de céder au Centre de services scolaires, à titre gratuit, l'immeuble voisin de l'école qui dessert des organismes communautaires, à savoir le 6061 / 6067, chemin Walter-Dupont. Le bâtiment municipal érigé sur ce terrain devra être démolé aux frais du Centre de services scolaire pour pouvoir accueillir la nouvelle construction.

Documents déposés :

- Présentation de dossier
- Plan du site
- Résolution du Conseil de la Ville de Trois-Rivières
- Résolution du CA du 28 avril 2021 – Demande d'autorisation d'acquisition d'un terrain pour la reconstruction de l'école Marguerite-Bourgeois
- Résolution

10-CA/21-09-15

CONSIDÉRANT le projet de remplacement et d'agrandissement de l'école Marguerite-Bourgeois;

CONSIDÉRANT l'immeuble situé au 6061 / 6067, chemin Walter-Dupont;

CONSIDÉRANT les démarches entreprises par le Centre de services scolaire auprès du ministère de l'Éducation pour faire l'acquisition de l'immeuble;

CONSIDÉRANT l'article 272 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

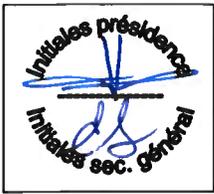
CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR ANNIE DUBOIS, ADMINISTRATRICE,

de demander au ministre de l'Éducation du Québec l'autorisation de démolir le bâtiment situé au 6061 / 6067, chemin Walter-Dupont en vertu de l'article 272 de la Loi sur l'instruction publique suite à son acquisition;

d'autoriser le président, monsieur Denis Boudreault, et le directeur général, monsieur Luc Galvani, à signer, pour et au nom du Centre de services scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



9.1. SUIVI AU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE – BILAN DU PLAN D'ACTION DU PEVR AU 30 JUIN 2021

Madame Ginette Masse présente le bilan du plan d'action du PEVR au 30 juin 2021 déposé dans la documentation.

Nous avons déposé, lors de la deuxième séance du conseil d'administration, le plan d'action 2020-2022 élaboré à partir des actions prévues aux plans d'action des services administratifs afin d'atteindre les objectifs du PEVR. Outre le bilan présenté ce soir, un bilan final sera élaboré en juin 2022 et sera, par la suite, présenté au conseil.

Malgré la Covid qui a affecté l'année scolaire 2020-2021, la presque majorité des moyens au plan d'action a pu être réalisée.

Les directions de service présentent, à tour de rôle, les faits saillants de ce bilan.

Prochaines étapes : tous les services seront rencontrés pour échanger sur le bilan et présenter le plan d'action 2021-2022. En novembre, le plan d'action 2020-2022 sera redéposé au conseil d'administration.

10. AFFAIRES NOUVELLES

La plateforme Athenap devrait être rouverte.

11. RAPPORTS DES COMITÉS

11.1. Gouvernance et éthique

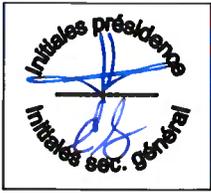
11.1.1. Tableau bord

- Tableau de bord élaboré suite à la demande des administrateurs et présenté ce soir. Il présente l'état d'avancement du PEVR et des indicateurs de chaque service, pertinents à la mission du conseil d'administration.

Ce tableau sera revu mensuellement et on y intégrera des suivis des décisions. Une liste des sujets mensuels par service a également été déposée en complément au tableau.

Les administrateurs sont très satisfaits. Des commentaires sont émis et seront analysés en comité de gouvernance et d'éthique.

- Le résultat de l'intelligence collective de notre conseil d'administration sera discuté lors d'une prochaine rencontre du comité.



11.2. Ressources humaines

Aucune rencontre.

11.3. Vérification

Aucune rencontre.

12. HUIS CLOS – EN L'ABSENCE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20 h 29, DAVID LAFRANCE, ADMINISTRATEUR, propose la levée de l'assemblée.

DENIS BOUDREULT
PRÉSIDENT

ÉLYSE GIACOMO
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE